

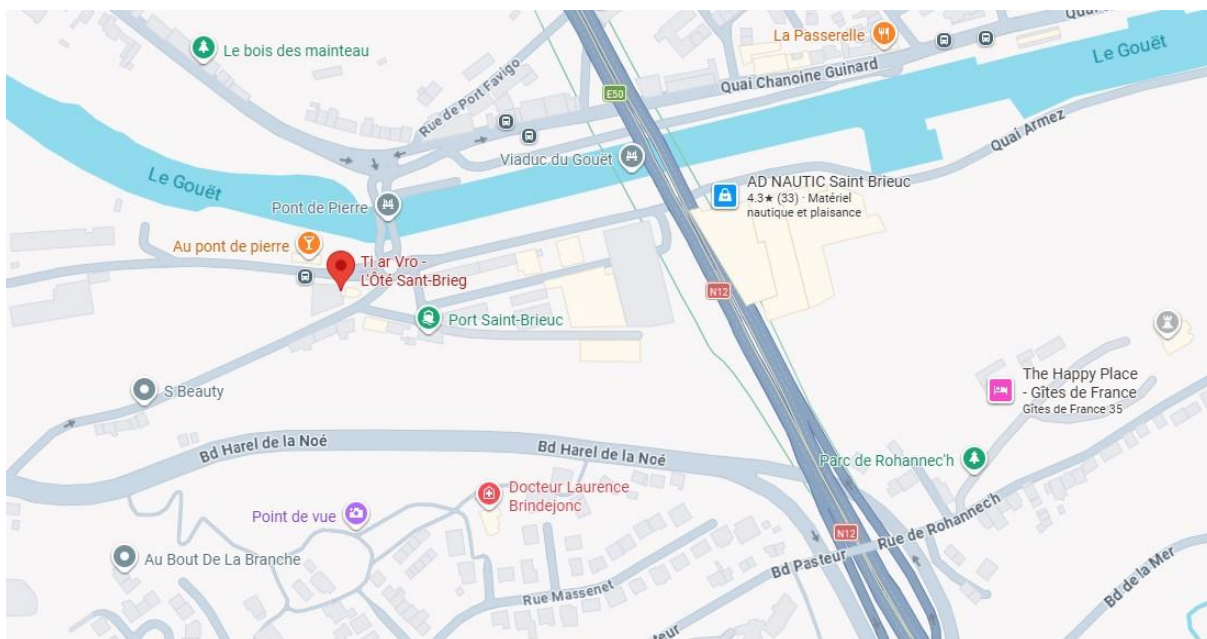
FORMATION

« Protection de l'enfance : *agir dans l'intérêt de l'enfant* »

 Jeudi 1er octobre 2026

 de 19h à 21h

 [Ti Ar Vro](#) – 138, rue du Légué – 22000 SAINT-BRIEUC



La FOF Bretagne vous propose une formation "Protection de l'enfance : agir dans l'intérêt de l'enfant », animée par le docteur Marie-Pascale ROBERT-WENDEL, Cheffe de service de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) des Côtes-d'Armor.

Elle viendra expliciter les missions de la CRIP et définir les démarches à accomplir en cas de repérage de vulnérabilité pour les familles ou de suspicion de danger pour les enfants.

En matière de protection de l'enfance, les lois changent, les fonctionnements évoluent, nous laissant parfois démuni(e)s devant la marche à suivre. En tant que soignants, nous avons à cœur de protéger le lien thérapeutique pouvant être mis à mal par une IP (Information Préoccupante). Ce temps de formation permettra de commencer à répondre à ces questions. Cette professionnelle de la CRIP nous expliquera qui contacter, à quel moment et comment (rédaction d'une Information préoccupante par exemple) dans le respect du lien avec les familles.

Ouvert aux professionnels de santé en priorité, nous examinerons les autres inscriptions en fonction des places restantes.

Tarifs :

- adhérents FOF : **30€**
- non adhérent : **50€**
- **GRATUIT** pour les étudiants en orthophonie adhérents FOF
(nombre de places limitées). **Fournir une attestation de scolarité en cours de validité.**
- **5€** pour les étudiants en orthophonie non adhérents
(nombre de places limitées). **Fournir une attestation de scolarité en cours de validité.**

Règlement :

Il pourra s'effectuer à votre convenance :

✓ **Sur place**

- En espèces (merci de prévoir l'appoint)
- Par chèque à l'ordre de la FOF Bretagne
- ✗ pas de CB

✓ **À l'inscription**

- Par virement bancaire à la FOF Bretagne (RIB sur demande)

Une attestation de règlement sera envoyée à l'issue de la formation

Une attestation de présence et de règlement vous sera envoyée par mail à l'issue de la formation.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Merci d'envoyer un mail à : fof.bretagne@gmail.com en nous précisant votre mode de règlement. Un accusé de réception par retour de mail confirmera la prise en compte de votre demande.

Nous comptons sur vous pour diffuser largement l'information autour de vous !

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

Les membres du Conseil d'Administration de la FOF Bretagne.